

4. \$500 les immeubles compris.
5. \$725 les immeubles compris.
6. Oui.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Question n° 1278—**M. McGrath:**

Quelle a été la répartition des industries, par importance, dans chaque province depuis l'adoption de la Loi sur les subventions au développement régional?

(Le document est déposé.)

LES PÉNITENCIERS—LA RÉCLUSION

Question n° 1504—**M. Robinson:**

1. De 1965 à 1970, combien de détenus des pénitenciers fédéraux a-t-on mis en réclusion, chaque année?

2. Quelles ont été les raisons de la mise en réclusion et quelle a été la durée de la réclusion de chaque détenu?

(Le document est déposé.)

LA LOI SUR LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Question n° 1867—**M. Orlikow:**

1. Au cours de chaque mois de 1970, combien d'adultes par province ont pris des cours en vertu de la Loi sur la formation de la main-d'œuvre?

2. Au cours de chaque mois de 1970, combien d'adultes par province ont pris des cours en vertu de la Loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle?

(Le document est déposé.)

LES DÉTENUS DANS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES DE CORRECTION

Question n° 1868—**M. Orlikow:**

1. Combien de détenus se trouvent actuellement dans des institutions fédérales de correction?

2. Combien de détenus se trouvent dans a) des institutions à sûreté maximum, b) dans des institutions à sûreté moyenne et c) dans des institutions à sûreté minimum?

3. Combien de libérations conditionnelles a-t-on accordées à des détenus d'institutions fédérales de correction au cours des deux dernières années et combien de libérations a-t-on accordées a) à des détenus d'institutions à sûreté maximum, b) à sûreté moyenne et c) à sûreté minimum?

4. Combien de détenus sont dans des institutions fédérales de correction après avoir été condamnés à l'internement préventif et dans quelles institutions ces personnes sont-elles détenues?

5. Au cours des deux dernières années, combien de détenus purgeant des peines d'internement préventif ont obtenu leur libération conditionnelle?

6. Au cours des deux dernières années, pendant combien de temps en moyenne les détenus des institutions canadiennes ayant obtenu leur libération conditionnelle ont-ils été incarcérés?

(Le document est déposé.)

LES EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS

Question n° 1938—**M. Muir:**

1. Au cours de l'été de 1971, combien d'étudiants a-t-on employés, au parc national des Hautes Terres du Cap-Breton et à la forteresse de Louisbourg?

[M. Duquet.]

2. Quels sont les noms et les adresses de ces étudiants?
3. Quel postes occupaient-ils et quels en étaient les traitements respectifs?

(Le document est déposé.)

LA CAISSE D'AIDE À LA SANTÉ

Question n° 2061—**M. Rynard:**

1. Depuis la création de la Caisse d'aide à la santé, quel montant global cette caisse a-t-elle versé aux provinces?

2. Quel montant a-t-on versé, par année, à chacune des provinces?

3. A-t-on réduit le montant accordé à certaines provinces et, dans l'affirmative, de quelles provinces s'agit-il?

(Le document est déposé.)

DEMANDES DE DOCUMENTS

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC NATIONAL À VAL MARIE

Motion n° 259—**M. Burton:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie d'un rapport préparé pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien par la *Kaplan Consulting Associates Limited* et intitulé «*Economic Impact Study of Alternative National Park Proposals at Val Marie, Saskatchewan*».

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le gouvernement accepte l'avis de motion n° 259 portant production de document, sous réserve des conditions habituelles concernant les documents confidentiels et de l'autorisation de l'autorité gouvernementale intéressée.

M. l'Orateur: Sous réserve des conditions exposées par le secrétaire parlementaire, la Chambre consent-elle à adopter d'office cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. Jerome: Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motions n°s 75, 243 et 256.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS—LES ÉTUDES DU SERVICE DE RECHERCHE

Motion n° 75—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des études entreprises par le Service de la politique et de recherche en matière de transport du ministère des Transports, dont il est fait mention dans la réponse à la question numéro 223 figurant au *hansard* du 17 décembre 1969 à la page 2069.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je propose cette motion au nom du député.

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, cette motion demande la production de 12 études différentes qui ont été préparées par le Service de la politique et de la recherche en matière de transport du ministère des Transports. Certaines de ces études ont déjà été déposées et d'autres ont été remises au député. Les trois autres études sont considérées comme confidentielles et, dans ces circonstances, je demanderais au député de retirer sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, la motion pourrait-elle être reportée jusqu'au retour du député.

M. l'Orateur: Reportée.

(La motion est reportée.)